



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question au Gouvernement n° 2297

Texte de la question

SERVICE CIVIQUE UNIVERSEL

M. le président. La parole est à M. Jean-Luc Laurent, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Jean-Luc Laurent. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports. Le Président de la République vient de réaffirmer l'importance qu'il accordait au service civique. Le projet de budget en discussion au Parlement permet de porter le nombre de bénéficiaires à 40 000 mais pas encore d'atteindre l'objectif de 100 000 services civiques annuels.

Le Président de la République a annoncé la réforme de l'actuel service civique pour créer un service civique universel. Reste à préciser maintenant les contours exacts de cette réforme. Cette question est importante, surtout au lendemain des commémorations du 11 novembre, qui rappellent l'importance de développer le lien entre l'armée et la nation. Sans revenir au service militaire, qui ne concernait que les jeunes hommes, qu'on aurait pu faire évoluer et dont je regrette, pour ma part, la suppression pure et simple, nous sommes nombreux à être convaincus qu'il faut renforcer les institutions unissant les citoyens et la nation, et d'abord les plus jeunes d'entre eux.

Pour cela, le nouveau service civique aura un rôle à jouer. Le passage vers un service civique universel ou obligatoire pose plusieurs difficultés juridiques au regard du droit du travail, car il ne s'agit pas, à mes yeux, de fournir une main-d'œuvre *low cost*. Les difficultés sont aussi d'ordre social : pourquoi concentrer sur les plus jeunes, qui sont souvent les plus précaires, les bienfaits de l'engagement au service de tous et la charge de devoir réparer la société par un engagement civique ?

Les difficultés sont nombreuses ; il faut, non pas les fuir, mais en débattre. Nous devons nous donner les moyens de proposer à nos concitoyens des modèles de réussite et d'épanouissement, de succès et d'accomplissement au service de l'intérêt général.

Monsieur le ministre, le service civique ouvre des perspectives passionnantes. Il convient d'organiser un débat associant l'exécutif, le Parlement et le pays tout entier. Qu'entendez-vous faire à cet égard ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports.

M. Patrick Kanner, ministre de la ville, de la jeunesse et des sports. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, monsieur le député Jean-Luc Laurent, nous avons la volonté, très largement partagée sur ces bancs, je le crois, d'encourager l'engagement, et plus spécifiquement celui des jeunes. On décrit notre jeunesse comme repliée sur elle-même et parfois égoïste. Ce discours est injuste, démobilisateur et faux, car

l'engagement des jeunes est très important, vous l'avez rappelé. Nous voulons donc encourager et valoriser cet engagement au service de l'intérêt général.

Dans cette perspective, monsieur le député, et afin d'éviter toute confusion, j'indique que nous disposons d'un outil : le service civique, d'une durée significative – en moyenne huit mois d'affilée – et indemnisé. La semaine dernière, vous l'avez rappelé, nous avons voté ici même à l'unanimité, ce dont je me félicite, sa montée en charge à 45 000.

Parallèlement, le Président de la République souhaite aller plus loin et proposer un nouveau dispositif à caractère universel. Pour être universel, celui-ci doit s'adapter à toutes les situations, que les jeunes soient en cours d'études, en formation, en stage ou déjà dans un emploi. C'est pourquoi cette solution d'engagement serait courte, souple et bénévole. Elle préparera les jeunes à renforcer les seize millions de bénévoles oeuvrant déjà dans le secteur associatif.

Le principe étant posé, il m'appartient maintenant d'en préciser les modalités et d'en assurer la mise en œuvre. Je le ferai en concertation avec le secteur associatif, les élus locaux, les jeunes eux-mêmes et les structures publiques qui pourraient les accueillir, avant, bien sûr, de revenir devant la représentation nationale. En tout état de cause, cette expérience, comme toutes les expériences d'engagement, doit être menée dans la concertation. C'est dans cet esprit que je m'appête à mener ce travail, avec votre aide. Nous déboucherons rapidement sur un dispositif opérationnel. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Laurent](#)

Circonscription : Val-de-Marne (10^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2297

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Ville, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Ville, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 novembre 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [13 novembre 2014](#)